

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

MARS 2023

N° 288

Dossier p 7-10

**BOURGES
SOLIDAIRE**



SOMMAIRE

PRÉPARER L'AVENIR/ 4 5**AMÉLIORER
LE QUOTIDIEN***Travaux d'extension
du réseau de chaleur***CITOYENNETÉ** 6*Concours Marianne***ÉVÈNEMENT** 7*Journée du 8 mars***DOSSIER** 8 9 10 11 12 13*Bourges solidaire***CULTURE** 14 15*Réouverture
de la Médiathèque***SPORT** 16*Championnats de France
de karaté seniors***ASSOCIATIONS** 17 18**TRIBUNES** 19**PORTRAIT** 20*Nadine Larcher*

Le mois de février a été riche en événements culturels et sportifs. Anna Sulkowska-Migon, Ustina Dubitsky et Zoe Zeniodi ont toutes marqué à leur manière la 2^e édition du Concours International de Cheffes d'Orchestre La Maestra Paris, co-organisé par le Paris Mozart Orchestra et la Philharmonie de Paris en mars 2022. Elles sont venues de toute l'Europe pour rencontrer le public berruyer et retrouver les musiciens du Paris Mozart Orchestra pour deux grands concerts, le 11 février dernier, salle Gabriel Monnet, à la Maison de la culture de Bourges. Le Bourges-Sancerre a connu une belle édition 2023.

LES NOUVELLES DE BOURGES • MARS 2023 • N° 288

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Maryline Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



UNE VILLE SOLIDAIRE BOURGES POUR TOUTES ET TOUS



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Face aux crises sanitaires, face à l'inflation et à la crise énergétique, face aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine, ces dernières années et ces derniers mois ont montré l'importance de la solidarité à tous les niveaux.

Solidarité mondiale et européenne, solidarité nationale, solidarités territoriales et de proximité, solidarité entre les générations, solidarité avec les plus fragiles... C'est ensemble que nous avons pu et que nous pourrons relever les défis qui sont devant nous.

Les débats en cours autour de la réforme des retraites portée par le gouvernement montrent combien les françaises et les français sont attachés à cette solidarité et à la justice sociale. Ces solidarités forment un bouclier social qui est le ciment de notre pays et qui doit permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir dignement.

A l'échelle locale, ces solidarités sont également à l'œuvre.

Je tiens ici à remercier une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui ne comptent pas leur temps et les font vivre chaque jour dans notre ville.

Jumelage avec la ville de Korosten en Ukraine et accueil de nombreuses familles déplacées par la guerre, collecte et don alimentaire pour les plus démunis notamment pendant la période COVID, déploiement d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue durée mais également mise en œuvre d'un agenda 21 de la longévité pour permettre le bien-vieillir à Bourges, accompagnement de la petite enfance et services aux familles...

Travailleurs et travailleuses sociales, bénévoles associatifs, élu.es et citoyen.nes engagé.es...

C'est grâce à l'action de toutes et tous que notre ville a su être à la hauteur à chaque fois.

Les défis à relever sont encore immenses mais nous sommes mobilisés et particulièrement engagés au travers de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour inventer localement des solutions et accompagner au mieux les besoins de nos concitoyens les plus vulnérables.

C'est ce qu'entend mettre en lumière ce numéro des Nouvelles de Bourges qui revient sur l'action des équipes de notre CCAS.

Nous continuerons de construire avec vous en 2023 un Bourges Solidaire avec en premier lieu l'attention portée aux familles monoparentales, à l'éducation et à la formation des jeunes, à la prévention Santé, au développement économique pour permettre à chaque citoyen un accès à un emploi adapté et parfois accompagné, qui lui donne son autonomie financière, et à la construction de la société du bien-vieillir.

Nous continuerons aussi de croiser ces enjeux de solidarité avec les enjeux majeurs de transition écologique pour qu'ils soient partie intégrante de nos actions que ce soit en termes de mobilité, de lutte contre la précarité énergétique ou d'alimentation durable.

C'est dans ce cadre que notre ville recevra les 28 et 29 mars prochain le Congrès national de l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale). C'est une fierté pour notre ville de pouvoir être ainsi mise en lumière au travers de cet événement national qui porte d'année en année les réflexions les plus fortes sur l'avenir de nos politiques sociales.

A Bourges soyons fier.es des solidarités construites et poursuivons notre action collective afin d'améliorer le quotidien de l'ensemble de nos concitoyen.nes.

Yann Galut

Maire de Bourges





LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

se poursuivent

Bourges Bio Energies Services a lancé en juin dernier des travaux de grande envergure. Des travaux qui visent à permettre à terme de renforcer l'indépendance énergétique et le cadre de vie environnemental. Explications.

Depuis 2008, Bourges distribue à certains quartiers de la ville un chauffage produit à partir du bois, une énergie locale et renouvelable. La chaufferie urbaine au bois se substitue ainsi à un ensemble de chaufferies individuelles parfois anciennes et alimentées avec des énergies fossile de type gaz/fioul.

Favoriser l'accès à une énergie respectueuse et à coût maîtrisé

L'objectif de ces travaux d'extension est de raccorder un ensemble de bâtiments des quartiers Lahitolle et Pignoux, Bigarellles, Sembat, Pyrotechnie au réseau de chaleur pour étendre vers de nouveaux abonnés, l'accès à une énergie respectueuse et à coût maîtrisé.

Des travaux par phase

De juin 2022 à février 2023, près de 6 km ont déjà été créés depuis le quartier des Gibjoncs vers le quartier Pignoux, le centre hospitalier Jacques Cœur et le nord du quartier Lahitolle. Sur 2023 les travaux se poursuivent dans les secteurs Hôpital, Pignoux, Bigarellles, Lahitolle et de la Pyrotechnie.



rendez-vous
le samedi 11
mars

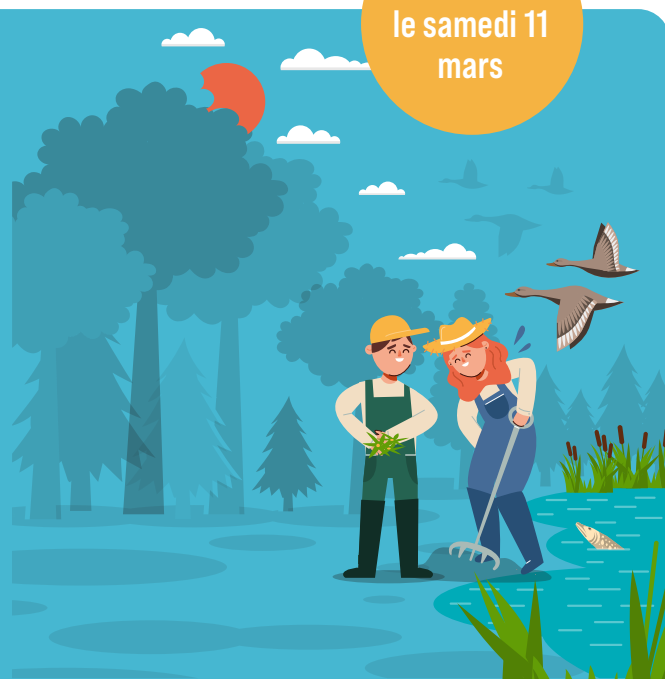
Profitez du printemps pour arracher la jussie !

La jussie est une herbe aquatique envahissante qui se développe de plus en plus dans les rivières de notre commune, comme ailleurs en France. Il existe une seule façon de la contrôler : l'arrachage ! Pour rappel, chaque propriétaire de bord de rivière est tenu d'entretenir sa berge et donc de limiter la prolifération des herbiers qui prennent racine dessus.

Avec 13 cours d'eau à Bourges et plusieurs zones de marais, nombre de propriétaires berruyers sont concernés par cette problématique. Au début du printemps, les herbiers sont encore peu développés. C'est le moment le plus propice pour agir et tenter de limiter leur prolifération.

INVITATION À UN CHANTIER PARTICIPATIF :

Patrimoine Marais et l'Association des Maraichers de Bourges organisent le 11 mars prochain une opération d'arrachage de jussie dans les Marais classés. Venez les aider à arracher cette plante pour limiter son expansion dans cet espace de nature. RV à partir de 8h30, quai des Echalotes.





SÉCHERESSE 2022

Votre habitation a peut-être subi des désordres en lien avec la sécheresse prolongée en 2022. Afin de pouvoir être indemnisé, la commune doit être classée par l'état en situation de catastrophe naturelle. Le maire adresse une demande au Préfet, demande qui doit être justifiée par des déclarations émanant de victimes.

Il convient donc d'adresser un courrier avec toutes les informations nécessaires ainsi que des photographies des dégradations à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - Service Juridique - 11 rue Jacques Rimbault - 18000 Bourges

*Brocante de
la Halle au Blé*
Dimanche 26 mars,
de 6h30 à 18h



RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sur le projet de requalification du parc paysager des Gibjons aura lieu **le mercredi 15 mars à 18h, à la salle pour tous des Gibjons.**

DU CHANGEMENT DANS LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS

A partir de 2023, le rattrapage des collectes de déchets des jours fériés change : la collecte a lieu le lendemain du jour férié et décale les collectes de tout le reste de la semaine. Par exemple pour un mercredi férié, les habitants collectés le mercredi le seront le jeudi, ceux du jeudi le vendredi, et la collecte du vendredi est décalée au samedi. Seules les collectes avant le jour férié ne changent pas.

Pour le secteur Centre-ville de Bourges : Il n'y a pas de changement en cas de jour férié, la collecte des déchets est décalée au lendemain, ou avancée au vendredi si le samedi est férié. Pour les collectes spécifiques « Gros Producteurs » : il n'y a pas de changement dans les modalités de rattrapage.

Retrouvez toutes les infos sur le site de Bourges Plus et soyez informé par SMS en vous inscrivant sur l'application MonServiceDechet

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 9 mars :
**secteur Louise Michel-Louis De Raynal-
Général De Gaulle-Moissan**

Rue des Crots à la Cane - Rue Louise Michel - Rue des Frères Michelin - Rue Cuvier - Rue Louis de Raynal - Rue Pierre Curie - Rue de la Sente aux Loups - Rue de la Libération - Rue Gustave Eiffel - Rue Gay Lussac - Avenue du Général De Gaulle - Rue du Docteur Armand Besson - Rue du Docteur Zamenof - Rue Louis Billant - Rue Henri Moissan - Route des 4 Vents - Rue du Henri Eschbach - Rue Jean Perrin

Jeudi 16 mars :
Secteur Aéroport

Avenue des Frères Voisin - Rue Guilbeau - Rue Latham - Rue Nungesser et coli - Rue le Brix - Rue des Goulevents - Rond Jean Mermoz - Square Maryse Bastié - Rond-Point Guynemer - Rue des Castors

Jeudi 23 mars :
secteur Avenue de Dun - Carnot - Maréchal Foch

Avenue de Dun - Rue du Cardinal Dupont - Avenue Carnot - Place de la Pyrotechnie - Boulevard Maréchal Foch - Rue Jean Bart



TRAVAUX

AÉROPORT/VAUVERT/PIERRELAY/PISSEVIELLE

Maternelle Herbinière Lebert : travaux d'accessibilité
Zone d'activités des Danjons : requalification des espaces publics (travaux réalisés par Bourges plus)
Entretien courant de l'écluse de Pierrelay et du barrage des 3 pelles

ASNIÈRES

Rue John Bost : modernisation de l'éclairage public

CENTRE VILLE

Police municipale Avaricum : agrandissement des vestiaires
Ancien Hôtel de ville : réfection de la charpente
Médiathèque : réaménagement du rez-de-chaussée
Boulevard Clemenceau : aménagement cyclable
Rue Coursarlon : requalification
Liaison douce MCB2- Centre-ville

Installation des modules de télégestion pour gérer l'éclairage public
Rue d'Auron : modernisation de l'éclairage public par l'installation de luminaires LED
Entretien courant du barrage de Saint-Ambroix

CHANCELLERIE/GIBJONS/MOULON

Maternelle Pressavois : amélioration des bâtiments scolaires
Groupe scolaire Turly : amélioration des bâtiments scolaires
Gymnase Yves du Manoir : réfection de la chaufferie et des aérothermes
Avenues Jacques Chirac et du Général de Gaulle : aménagements cyclables
Rue Louis de Raynal : requalification (de Cuvier à Desmoulins)

CHARLET/LAHITOLLE/PIGNOUX/SEMBAT

Maternelle Pignoux : travaux d'accessibilité

Extension du chauffage urbain : rue de Pignoux, carrefour de Pignoux (passage devant chaussée de Chappe vers rue Charlet), rue des Bigarelles
Place de la Pyrotechnie : modernisation de l'éclairage public
Entretien courant des barrages des 2 pelles/4 pelles

VAL D'AURON/HAMEAU DE GIONNE/MAZIÈRES/PIJOLINS

Boulevard Joffre : requalification
Parking Baudens
Travaux de sécurisation du clapet 2 du barrage du Val d'Auron





2023 : MARIANNE ARRIVE EN VILLE

La Ville de Bourges, dans le cadre de sa délégation municipale à la citoyenneté, poursuit sa volonté de développer et de **sensibiliser ses habitants à l'engagement citoyen et au civisme.**

C'est pourquoi le Pôle citoyenneté et démocratie directe lance le « **Projet Marianne** » qui se déroulera de mars à décembre 2023 et qui sera ponctué d'événements tels que des concours artistiques et culturels, d'ateliers citoyens pour petits et grands, de la semaine d'accès aux droits, de conférence, projections de films, d'expositions, de temps de rencontres et d'échanges.

POURQUOI MARIANNE ?

Icône de la Démocratie et de la Liberté, la Marianne est devenue un visage familier pour toutes et tous. **Mais que savons-nous réellement ?** Quelles significations se cachent derrière ce symbole républicain ? C'est tout l'enjeu de ce projet qui propose de découvrir ou re-découvrir Marianne sous toutes ses facettes.

Le projet Marianne débute par le lancement du concours artistique
« **Une Marianne pour Bourges** » le 17 mars 2023.

« UNE MARIANNE POUR BOURGES »

Marianne incarne aujourd'hui cette citoyenneté émergente à cultiver, d'où cette idée : **et si Bourges avait sa propre Marianne, conçue par les Berruyers et Berruyères.**

Ce concours artistique libre, gratuit, ouvert aux artistes amateurs et professionnels qui résident dans le Département du Cher se déroulera du 17 mars au 15 juin 2023.

Ceci est un Appel à tous et toutes **les artistes amateurs ou professionnels** à produire une œuvre de leur choix qui au final pourrait devenir la Marianne pour BOURGES, cette œuvre peut-être individuelle ou collective.

Que vous inspire Marianne, qu'avez-vous envie d'exprimer qui soit en relation avec la République, l'incarnation des valeurs républicaines, liberté égalité fraternité ? Comment partager votre passion, votre envie de création autour de Marianne ?

Deux catégories, en individuel, seront ouvertes dans le concours : adulte (plus de 14 ans) et junior (moins de 14 ans), **une troisième catégorie qui comprendra les œuvres collectives et une catégorie "hors concours"** comprenant les œuvres numériques. Alors Berruyers, Berruyères à vos pinceaux, crayons, ciseaux, bois, argile, toile !

Alors qu'attendez-vous pour participer ?

Pour s'inscrire rien de plus simple vous avez jusqu'au 28 avril 2023 pour retourner le formulaire d'inscription :

• **Format numérique** : formulaire d'inscription sur www.ville-bourges.fr

ou

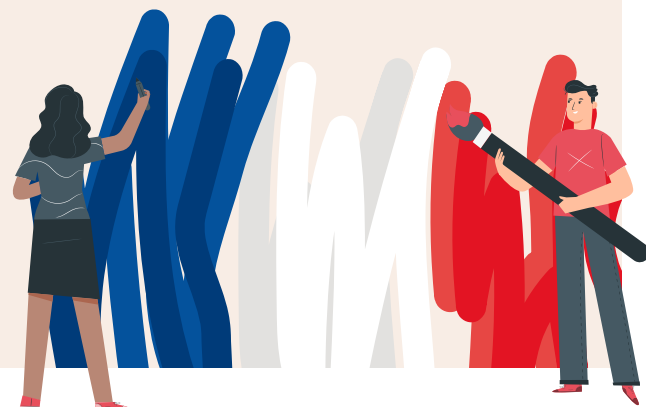
• **Format papier** : contactez le **02 48 57 81 05** ou citoyennete.democratie-directe@ville-bourges.fr

Conditions et règlement de participation sont à retrouver dans le livret d'inscription !



UNE MARRAINE ENGAGÉE I

Pour l'occasion, Yseult DIGAN nous fait l'honneur d'être la Marraine du concours. Originnaire de la Borne «YZ» est une artiste reconnue internationalement dans le monde du street art. En 2018, elle est choisie par le Président de la République pour dessiner la nouvelle effigie française sur les timbres postaux. Yseult Digan réalise alors « **Marianne l'engagée** ». L'artiste voulait, par cette réalisation faire porter toutes ses convictions quant à la représentation qu'elle se fait de la République Française et de ses valeurs : forte, fière et volontaire.



JOURNÉE DU 8 MARS

des Berruyères à l'affiche

Parallèlement à une matinée dédiée aux partenaires du réseau Egalité Femmes-Hommes proposée le 7 mars en mairie, la journée internationale pour les droits des femmes s'affiche une nouvelle fois dans l'espace public. Cette 3^e campagne d'affichage mettra à l'honneur des Berruyères et sera marrainée par l'aviatrice Béatrice Vialle, seule française à avoir piloté le Concorde.

« Nous avons voulu mettre en valeur et à l'affiche des femmes qui ont eu un lien avec Bourges, qui y sont nées, qui y ont travaillé... » souligne Magali Bessard. Pour la première maire-adjointe chargée de la santé et de l'égalité femmes-hommes, cette campagne d'affichage est une façon de lutter contre l'invisibilité des femmes dans l'espace public et de combattre le sexisme. « *L'enjeu est fondamental* » insiste-t-elle en pointant du doigt la sous-représentation féminine parmi la toponymie des rues, des bâtiments publics, dont les équipements sportifs. « *Les collectivités ont pourtant de nombreuses opportunités pour y remédier. C'est dans cet esprit que Bourges a donné le nom d'Alice Milliat à sa base d'aviron en 2022, et que la patinoire porte celui de Sarah Abitbol depuis le mois de janvier dernier* » rappelle l'élue. La médiathèque de Bourges portera quant à elle le nom de Leïla Slimani, journaliste et femme de lettres.

Béatrice Vialle, pilote de la journée

« Cinq femmes au parcours d'exception seront réunies sur les panneaux-sucettes de 2m² » indique Jacqueline Azuar, chargée de mission égalité femmes-hommes : Jacqueline Lerat, céramiste, Berthe Morizot, peintre, Marguerite Renaudat, résistante, femme politique, Hélène Gervais-Courtellemont, infirmière militante et Béatrice Vialle, aviatrice et seule contemporaine. Cette dernière, commandant de bord sur Boeing à Air-France et première femme Française à avoir piloté l'emblématique Concorde, a accepté d'être la marraine « supersonique » de cette 3^e campagne d'affichage et de la journée du 8 mars organisée la veille en mairie**. « *Il est important en effet de donner à voir des modèles de parcours de femmes auxquelles les filles peuvent s'identifier* » estime Magali Bessard. « *Le choix d'orientation scolaire et professionnel est influencé dès le plus jeune âge. Il ne faut rien s'interdire en fonction de son sexe* ».

« Le 8 mars est l'occasion de faire un focus sur les droits des femmes » conclut Magali Bessard avec force et conviction, consciente qu'il ne faut rien lâcher. « *On a atteint l'égalité dans les droits mais pas dans les faits. Le sexisme ne recule pas, il se renforce hélas, en particulier chez les jeunes* ».

Marguerite Renaudat (1924-2016) résistante, militante féministe, femme politique.

Berthe Morisot (1841-1895), peintre, co-fondatrice du mouvement impressionniste.

Béatrice Vialle (née en 1961), aviatrice, première Française à piloter un avion de ligne supersonique.

Jacqueline Lerat (1920-2009), céramiste, professeure à l'Ecole des Beaux Arts de Bourges.

Hélène Gervais-Courtellemont (1861-1922), infirmière, militante engagée

[*] Leurs biographies seront mises en ligne sur le site de la Ville.

[**] Cet événement a été adapté en raison du mouvement de grève national.



« J'ose », 13 parcours de femmes dans l'objectif du Collectif des mamans

Du 1^{er} au 16 mars, le hall d'exposition de l'Hôtel de Ville accueille en avant-première l'exposition photographique du Collectif des mamans « J'ose ».



« J'ose ». Ce sont 13 photos XXL, 13 portraits signés Mahamoud Ibrahim, et autant de témoignages différents de femmes qui ont « osé ». « *Nous souhaitons mettre en lumière des membres du Collectif des mamans qui s'engagent et s'investissent bénévolement pour venir en aide aux personnes en difficulté, et qui, à travers les actions menées avec l'association ont gagné en confiance* » explique Hafida Abidar, présidente du Collectif des mamans. « *Nous espérons que cette exposition touchera d'autres personnes et soit un élément déclencheur pour les aider à aller à la rencontre de l'autre* ». Sur chaque portrait, un

QR code permet de voir en vidéo le témoignage et le parcours de chacune. « *D'où elles sont venues, où elles en sont maintenant* ». Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un travail réalisé en 2021 lors de la semaine des violences faites aux femmes où huit Berruyères issues de tous horizons avaient pris la parole sur la scène du Hublot.

L'exposition à vocation itinérante fera prochainement escale à la Bibliothèque des Gibjongs et au Centre commercial Carrefour.



BOURGES SOLIDAIRE :

le CCAS de la ville de Bourges en action !

Si l'ensemble des professionnels de l'action sociale de proximité connaissent bien l'acronyme CCAS, Centre Communal d'action sociale, il n'en est pas de même pour toutes les berruyères et berruyers qui n'identifient pas toujours ce que fait le CCAS de la ville de Bourges : pour vous faciliter les choses et vous permettre de vous y retrouver, les actions du CCAS s'appelleront désormais « Bourges Solidaire » : prêts à mieux comprendre ? allons-y !



« **Tous les Centres communaux d'action sociale mènent une action générale de prévention et de développement social** » introduit Cécile Jamet, Directrice générale du CCAS de la ville de Bourges, mais en réalité ils prennent des formes très diverses dans chaque commune. « **Dans le code de l'action sociale, un CCAS n'a que très peu d'obligations : il doit réaliser une fois dans le mandat, une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population, il procède à la domiciliation des personnes sans domicile fixe et aux enquêtes sociales en vue d'établir ou compléter les dossiers déposés par les habitants de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, comme le RSA ou l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et les transmet aux autorités compétentes** »

Au-delà chaque commune a une grande liberté pour confier à son CCAS d'autres compétences liées à la solidarité et aux politiques sociales

Si nous faisons un petit arrêt sur image à 2023, le CCAS porte aujourd'hui pour la commune plusieurs politiques publiques, organisées dans deux grandes directions.

LES SOLIDARITÉS ET LE BIEN-VIEILLIR

- La domiciliation
- La gestion de l'aide sociale légale et facultative
- L'accompagnement social des personnes isolées au RSA
- La gestion de 2 centres sociaux
- Une Mission de coopération associative (transversale)

- L'Animation intergénérationnelle dont conseil numérique et gestion d'une équipe de services civiques (transversale)
- L'accueil sénior
- Le portage de repas
- La gestion de résidences autonomie
- Le service de soins infirmiers à domicile
- Les services proposés par l'équipe spécialisée Alzheimer

LA PETITE ENFANCE ET LES PARENTALITÉS

- La gestion des établissements d'accueil des jeunes enfants
- L'animation de 3 relais petite enfance
- L'animation territoriale de la parentalité (petite enfance)
- La gestion de 2 lieux d'accueil enfant parents

AGENDA 21 de la longévité



Dans le cadre de ce plan d'action dédié au bien vieillir lancé par la Ville, via le CCAS, en octobre 2021, et articulé autour de différents axes de travail comme la santé, le déplacement, le lien social... les seniors Berruyers ont été consultés afin de mieux connaître et cerner leurs attentes.

Ces dernières concernent des questions pratiques et précises en lien avec les transports (bus adapté pour le CCAS, conduite plus douce...) l'aménagement de bancs dans la ville à distance adaptée, de meilleurs services à domicile, la lutte contre l'isolement... Les seniors aspirent également à des Ehpad plus ouverts sur la ville et à être consultés plus régulièrement.

Un guide du bien vieillir était souhaité. Il a été édité et distribué aux aînés en début d'année 2023



EN ROUTE VERS LE LABEL VILLE AMIE DES AÎNÉS

Depuis l'agenda 21, Bourges a adhéré au réseau Francophone Ville amie des aînés - villes qui s'engagent à prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien - et a souhaité prétendre à son (exigeante) labellisation. Concrètement, ce label vise à valoriser les évolutions territoriales et à accompagner les acteurs locaux dans la mise en oeuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales.

La ville a été auditée... Rendez-vous fin mars pour savoir de quel métal sera la médaille

LE CCAS EN CHIFFRES

UN BUDGET DE 12 MILLIONS D'EUROS

Solidarité

Aides distribuées
(transport, alimentaire, logement...)

47.000 euros
distribués par la Commission d'aide permanente
pour 309 aides attribuées et
525 dossiers instruits.

Plus de
620 domiciliés

682 allocataires du RSA
vus dans l'année

Petite enfance

CRÈCHES
228 places

(plus de 900 enfants accueillis)

RELAIS PETITE ENFANCE
4.667 informations

délivrées à l'année et l'accompagnement
de 288 assistantes maternelles

LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS/PARENTS (LAP)
170 enfants
accueillis

Seniors

ACCUEIL SENIORS
2.500 contacts, accueils
et accompagnements

99 places
en résidences autonomie

plus de 200 propositions par an
par le service animation et
les conseillers
numériques

Centres sociaux

Plus de 500 adhérents
entre les structures du Val d'Auron
et de la Chancellerie

259 adultes
ayant participé à des ateliers
622 enfants accueillis
dans les Centres de loisirs

PRATIQUE :

Centre Communal d'Action Sociale
(C.C.A.S.)

11 rue Jacques Rimbault,
Bourges CEDEX
02 48 57 80 00

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

ccas@ville-bourges.fr



ANIMATIONS POUR LES SENIORS

De nombreuses animations sont proposées par le CCAS et destinées aux seniors Berruyers au mois de mars.

> Du 10 mars au 7 avril : participez à une création collective autour du pochoir avec l'artiste FIISH

> Lundi 20 mars : sortie au cinéma

> Mercredi 22 mars : marche dans le quartier du Val d'Auron

> Lundi 3 avril : dictée dans une ambiance conviviale

Renseignements et
inscriptions au 02.46.08.11.43

LE 92^e CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES CCAS ET DES CIAS ACCUEILLI À BOURGES : UN ÉVÉNEMENT À PORTÉE NATIONALE !

Les 28 et 29 mars, se tiendra pour la première fois à Bourges le congrès de l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale et des centres intercommunaux d'action sociale (UNCCAS) sous la houlette de son président Luc Carvounas.

Ce 92^e congrès aura pour thème « *Le CCAS plus que jamais au coeur du Pacte social* ». Pendant deux jours, plus de 900 participants seront accueillis à la Maison de la culture. « *Les maires et leurs adjoints aux solidarités réinterrogeront la notion même de contrat social sur laquelle s'est fondée un Etat providence censé assurer protection et justice sociale* » annonce le copieux programme.

Dérèglements climatiques, crise énergétique, inflation... « *Cette situation explosive sur le plan économique et social impacte directement les villes et leur CCAS dans leurs façons de faire et d'envisager l'avenir* ». Tandis que des réformes et autres chantiers sont engagés par le Gouvernement en matière d'emploi ou de lutte contre la pauvreté, ce contexte particulier invite les élus locaux à reconsidérer la place du service public de proximité, les nouvelles solidarités à imaginer sur le terrain pour affronter cette transition démographique, écologique, numérique et économique et faire en sorte qu'elle ne laisse personne au bord du chemin.

Les moments forts du congrès 2023

2 plénières

8 tables rondes UNCCAS

*(Accès aux droits : faut-il changer le modèle français ?
Santé mentale : le mal du siècle ?
Transition énergétique ET solidaire : c'est possible ?
Les relations Etat-villes : levier des transitions ?
Pour une alimentation enfin durable et de qualité pour tous
Zéro sans abri : une promesse non tenue, non tenable ?
Une grande loi autonomie : au fond, pour quoi faire ?
Objectif plein emploi : quel rôle pour les maires ?)*

2 ateliers

"Construire le CCAS de demain"

4 mini-débats

sur le stand de l'Unccas

12 agoras animées

par des experts

5 pitch animés

par des experts

15 exposants

1 soirée

& remise de trophées

+ d'infos sur : <https://congres2023.unccas.org/>



3
QUESTIONS
À

Nadia NEZLIOUI,

Présidente déléguée de Bourges solidaire

En quoi le CCAS prépare-t-il l'avenir...

De la petite enfance

Au vu de la chute du nombre d'assistantes maternelles sur la Ville de Bourges, constat observé également au niveau national, nous allons engager une étude sur notre offre dans le domaine de la petite enfance. Cette démarche nous permettra, entre autres, de faire un état des lieux bâtiminaire de nos 7 Etablissements d'accueil du jeune enfant. La ville s'engagera ensuite dans un « plan crèche », à l'image du « plan école » porté par notre majorité.

De l'accompagnement social des personnes vulnérables

L'objectif est d'avoir un service de domiciliation amélioré. Pour ce faire, notre souhait est de réorienter les missions de nos travailleurs sociaux au service des plus fragilisés, et de faciliter le parcours de ces derniers.

Des séniors

La Ville s'est engagée dans un Agenda 21 de la longévité avec pour objectifs de lutter contre l'isolement des séniors, d'agir « avec » et « pour » les séniors, et de développer une ville pour tous, accessible. Cela dépasse même les missions du CCAS puisque notre programme d'action comprend des objectifs concernant les déplacements dans la Ville, l'habitat, la citoyenneté. La Ville de Bourges avec son CCAS s'est par ailleurs inscrite dans la démarche "Ville Amie Des Aînés". Désormais label certifié, destiné à marquer l'engagement du territoire à promouvoir le "mieux vivre ensemble", « Ville amie des aînés » est une démarche participative qui repose sur l'implication des personnes âgées de 55 ans et plus. Bien entendu, l'objectif important pour Bourges en ce début d'année 2023 est l'obtention du label Ville amie des aînés.





Résidences autonomie



TOUTE UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Relais petite enfance



Centres sociaux

Service accompagnement social



SIAD - ESA - accueil



Service animation



Direction générale



EAJE



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CANICULE

Afin de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires, le Maire de Bourges est chargé de recueillir les éléments relatifs à l'identité des personnes âgées et personnes handicapées qui en font la demande¹.

A déposer ou à retourner à :

Accueil sénior CCAS – Hotel de ville - Inscription RPVI² (Canicule)

11 rue Jacques Rimbault - CS402016 - 18022 BOURGES Cedex

Mail : canicule@ville-bourges.fr

1. Identification du bénéficiaire

NOM :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Date de Naissance :

Situation familiale : Isolé(e) couple en famille

Disposez-vous d'une téléalarme ? oui non

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Je demande mon inscription en qualité de :

- Personne âgée de 65 ans et plus résidant à son domicile
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée, résidant à son domicile

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

2. Coordonnées du tiers (représentant légal, intervenant médico-social, entourage, parent, ami) qui fait la démarche (si c'est le cas)

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Lien avec la personne à inscrire :

¹ Le Maire de Bourges, Responsable de traitement

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Les destinataires des données sont la Préfecture du Cher et le CCAS de Bourges.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse mail suivante : cil@ville-bourges.fr ou par courrier à CIL de la Ville de Bourges, 11 rue Jacques Rimbault, CS50003 – 18020 BOURGES Cedex.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant." ² RNPVI :
Registre National des Personnes Vulnérables Isolées



3. Références du service médical ou social intervenant à votre domicile ou en contact avec vous

Je déclare bénéficiaire de l'intervention

<input type="checkbox"/> Service d'aide à domicile	<input type="checkbox"/> Service de soins infirmiers à domicile	<input type="checkbox"/> Autre service
Intitulé : Adresse : Téléphone :	Intitulé : Adresse : Téléphone :	Intitulé : Adresse : Téléphone :

4. Coordonnées d'une personne de confiance à joindre en cas d'urgence

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

5. Coordonnées du médecin traitant

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Les services du CCAS s'engagent à vous appeler tous les jours lorsque le plan canicule de niveau 3 est déclenché par la Préfecture conditionnées par des températures supérieures à 19°C la nuit et 33°C la journée pendant 3 jours consécutifs.

En cas d'absence de votre domicile, plusieurs appels seront effectués. Au-delà de plusieurs appels manqués, les agents du CCAS seront amenés à lancer des investigations pour connaître le motif de non réponse (contacts avec la personne de confiance, enquête de voisinage de la Police Municipale...). Si ces démarches restaient infructueuses, l'intervention de la police nationale et des pompiers pourra être sollicitée afin de pénétrer dans votre logement par effraction afin de vérifier qu'il ne vous est rien arrivé.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

En signant ce document, je confirme :

- Mon souhait d'inscription sur le registre des Personnes Vulnérables et Isolées.
- Avoir pris connaissance des risques d'effraction par la Police Nationale et/ou les pompiers.

Date de signature :	Signature :
---------------------	-------------

LA MÉDIATHÈQUE EN FÊTE

pour sa réouverture



Seulement
1€/MOIS*
ou gratuit selon conditions
*Abonnement d'un an à 12 €

Le samedi 25 mars, l'établissement rouvre ses portes après onze mois de travaux et d'aménagements au rez-de-chaussée. Les Berruyères et Berruyers, les lectrices et lecteurs, les curieux sont invités à célébrer l'événement... parrainé par l'autrice Leïla Slimani.

Une nouvelle page s'écrit... À partir du samedi 25 mars, les Berruyer(e)s vont découvrir une médiathèque de Bourges avec un rez-de-chaussée rénové et doté d'équipements modernes (création d'un espace de convivialité, d'un auditorium, automatisation des prêts et des retours...). Le 1er étage a également été repensé avec des agencements optimisés (détail des travaux dans Les Nouvelles de Bourges n° 287 / février 2023).

Afin de célébrer, comme il se doit, la réouverture du lieu, la Ville et les équipes de bibliothécaires et personnels en place, ont prévu un programme de choix (lire par ailleurs). Et à événement exceptionnel, marraine exceptionnelle ! Ainsi, l'autrice Leïla Slimani a-t-elle accepté de donner son nom à l'établissement et sera présente, via une vidéo enregistrée (*), diffusée dans le tout nouvel auditorium de la médiathèque. Cette journée ouverte au public - l'inauguration officielle est fixée au vendredi 24 mars, à 18 h - est une invitation à (re)découvrir la médiathèque, sous un nouveau jour et à profiter d'animations variées. Il n'y a plus qu'à passer le seuil...

(* - des engagements de longue date ne lui permettent pas d'être présente à Bourges.

Au revoir madame la directrice...

La boucle est bouclée ! Pour Colette Puynège-Batard, directrice des bibliothèques de Bourges depuis le 1^{er} février 2011, le chantier de rénovation est le dernier "dossier traité" avant son départ à la retraite. *"Je suis très heureuse d'avoir pu mener à bien, avec les équipes, ce projet d'envergure."* Cette scientifique de formation, "plongée" dans le monde des livres et des bibliothèques depuis trente ans, aime comparer son métier à celui d'un chef d'orchestre. *"J'ai été là pour mettre en musique la feuille de route d'élus, rassembler des sensibilités différentes,*



rendre accessible le lieu au plus grand nombre... avec toujours, en objectif final, écrire la partition de la lecture publique sur le territoire." À l'heure de clore son chapitre professionnel, la directrice tient à souligner l'importance du "collectif", symbolisé par un véritable "partenariat" avec les équipes des bibliothèques. *"J'ai exercé mon métier avec passion, un métier où j'ai appris tous les jours !"* Mission accomplie.

La marraine, Leïla Slimani

Journaliste et écrivaine franco-américaine, Leïla Slimani est née en 1981, et vit à Lisbonne. Elle a publié quatre romans aux Éditions Gallimard : Dans le jardin de l'ogre, Chanson douce, prix Goncourt 2016 et Grand Prix des lectrices de Elle 2017, Le pays des autres et Regardez-nous danser. Elle est aussi l'autrice de récits, d'essais et de bandes dessinées. Elle n'hésite pas dans ses ouvrages à aborder des sujets polémiques (féminisme, sexualité des femmes, colonialisme). Dans Regardez-nous danser, Le pays des autres, Tome 2, paru en 2022, elle évoque le déracinement et la confrontation des cultures.



© Photo Francesca Mantovani Editions Gallimard



Le 25 mars, une journée exceptionnelle pour redécouvrir votre médiathèque

- 10 h - ouverture des portes
- de 10 h 30 à 12 h - animations pour tous les goûts et toutes les générations : ateliers d'écriture et d'impression avec les mille univers ; jeux de plateau, animés par la Confrérie des Arcanes ; ateliers LEGO®, animés par Joël Perrot, membre de l'association Free Lug, qui rassemble des passionnés de LEGO®
- 11 h - théâtre d'ombres « C'est chouette ! », par la Compagnie Bloom / spectacle de 40 minutes pour les enfants de 2 à 6 ans
- de 14 h à 16 h 30 - Jeux de plateau, animés par la Confrérie des Arcanes ; Ateliers LEGO®, animés par Joël Perrot, membre de l'association Free Lug; animation Mario Kart
- de 15 h à 16 h 30 - projection d'un film autour d'un héros légendaire de la BD, à voir en famille, pour tous les âges
- de 15 h à 17 h - animation jeu vidéo (Réalité virtuelle)
- de 15 h à 18 h - atelier d'écriture et d'impression par les mille univers
- de 15 h 30 à 17 h 30 - concert de Jazz manouche par le groupe Gypsy Groovin
- 16 h 30 : goûter pour les enfants
- 18 h 30 : fin des animations, fermeture de la médiathèque
- Toutes les animations sont gratuites et en accès libre, dans la limite des places disponibles

La médiathèque en chiffres

1 515 000 € engagés pour la rénovation et l'équipement de la médiathèque
 10 000 abonnés en 2022
 1 850 votes pour l'attribution d'un nom d'autrice à la médiathèque

Des abonnements plus avantageux

Lors de la séance du conseil municipal du jeudi 9 mars va être proposée au vote, l'application d'un tarif d'abonnement unique à 12€ par an, pour les Berruyers et les non-Berruyers. Les conditions existantes de gratuité (moins de 18 ans, scolaires, étudiants, demandeurs d'emplois, bénéficiaires RSA, AAH...) sont maintenues.



Yannick BEDIN,
Maire-Adjoint délégué à la Culture

" Cette réouverture est un événement très important pour la Ville de Bourges, pour les Berruyers et au-delà. La médiathèque connaît un grand rayonnement grâce à la variété de ses fonds, des collections et aux nombreuses animations destinées au public de toute génération. Que ce soit le collégien, l'habitant qui vient lire la presse, le lecteur assidu, l'amateur de vidéo... tout le monde est venu, au moins une fois, à la médiathèque ! Ce lieu de gratuité, dans un monde où la relation marchande est omniprésente, reste l'un des seuls espaces d'accès à la culture pour tous. D'ailleurs, l'aide apportée par l'État via la Drac Région-Centre Val de Loire à hauteur de 676 350 €, est la reconnaissance évidente d'une politique de lecture publique cohérente et qui porte ses fruits. Enfin, le fait que Leïla Slimani soit la marraine du lieu a valeur de symbole, elle est issue de deux cultures, comme beaucoup d'entre-nous, et ses livres sont lus par nombre de collégiens et de lycéens... Je souhaite que les visiteurs, les Berruyers profitent pleinement de ce lieu modernisé avec des matériaux, équipements et couleurs choisis avec soin. Rien n'a été fait au hasard, les équipes en place, les utilisateurs ayant aussi apporté leur contribution pour une co-construction autour du projet. Le temps est aujourd'hui venu pour chacune et chacun, de "retrouver" la médiathèque, un peu comme l'on revient dans sa "maison"

FRANCE DE KARATÉ

un champion olympique au Prado

Les 4 et 5 mars prochains, Bourges accueille la seconde édition des championnats de France, avec à l'affiche Steven Da Costa.

Avec 242.000 licenciés la Fédération française de karaté est « presque » une fédération heureuse. Sauf qu'à nouveau on vient de l'écartier des prochains jeux olympiques de Paris. Un comble, alors que lors de la précédente édition à Tokyo la discipline avait été invitée et la France avait décroché la médaille d'or en moins de 67 kg, avec Steven Da Costa. Une grande frustration, notamment, pour le champion du monde et olympique. « *C'est dur à avaler, c'est une injustice, ça ne passe pas, on ne mérite pas cette sanction* ». Une pétition est bien en cours pour alerter les autorités olympiques mais il est évident que cela ne devrait guère changer les choses. Le président du Comité Olympique Français est inflexible sur le sujet ! D'où une grosse colère fédérale car il est évident qu'être ou non aux JO a une importance colossale, sur les retombées médiatiques.

Steven da Costa à l'affiche !

Ceci dit, Bourges, avait déjà accueilli, l'an passé, les championnats de France. Blessé et opéré Steven Da Costa n'avait été qu'observateur. Après sa participation victorieuse, au tournoi du Caire, on l'attend en action sur les tatamis du Prado, du 4 au 5 mars. La compétition, l'an passé, bien que montée en hâte en raison de la finale la veille de l'Eurocoupe avait été une vraie réussite. D'où - chose exceptionnelle - la décision de la fédération de karaté de revenir une seconde fois dans notre ville. Et ceci avant les championnats d'Europe prévus du 24 au 26 mars en Espagne. Il y aura forcément au Prado un peu plus d'enjeux.



Steven Da Costa

Infos pratiques

samedi 4 mars : compétitions individuelles à partir de 9h.
Dimanche place aux compétitions par équipes dès 9h30.
Entrées : 6 euros pour la journée / 12 euros pour le week-end.



Najib Akram



NAJIB AKRAM : un président heureux

Najib Akram est un président comblé. Et pour cause, le karaté se porte bien dans le département. « *Avec 25 clubs et 804 licenciés, en début d'année c'est plus, à mi-parcours, que les années précédentes. J'ai beaucoup peiné pour obtenir que les championnats de France se déroulent à Bourges. J'y suis enfin parvenu l'an passé. Et cela a été une réussite grâce à la mobilisation de nos licenciés, bénévoles et bien sûr à l'engagement sans faille de la ville, notamment de son maire et de l'adjoint aux sports Renaud Mettre. Du reste, dès la compétition terminée notre président fédéral, nous a demandé de recommencer en 2023, ce qui est très exceptionnel. Il est vrai qu'avec le Prado nous disposons d'un outil exceptionnel, pour les compétiteurs mais aussi pour les spectateurs. Cette année, le championnat se déroule plus tôt compte tenu de la date, des championnats d'Europe mais nous avons pu nous caser dans le planning très serré du basket. Nous avons 500 compétiteurs l'an passé. Nous devrions en avoir un peu plus, avec notamment, la présence active, de notre champion olympique, Steven Da Costa qui comme ses camarades viendra à Bourges pour marquer des points, en vue du championnat d'Europe* »

CHALLENGE au sein de l'économie sociale et solidaire

Un nouveau Challenge Inter-entreprises va voir le jour. Il est réservé aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans le but de sensibiliser à l'importance d'une activité physique régulière pour lutter contre la sédentarité et à la prise en compte de la qualité de vie et bien-être au travail.

Cette compétition s'était déroulée l'an passé à Châteauroux. Le jeudi 11 mai elle investira à Bourges le complexe Yves du Manoir. Sur le temps d'une journée, les équipes constituées de 4 personnes (valides ou en situation de handicap, salariés ou administrateurs) participeront à six épreuves : basket fauteuil, tir à l'arc, aviron (ergomètre), lancer de vortex, course d'orientation, tennis de Table. L'équipe pourra être un mixte de plusieurs structures. Le droit d'inscription est de 120 € TTC par équipe (repas du midi inclus). Il y aura la possibilité de réserver des repas pour les supporters au prix de 17 €. On espère atteindre les 150 participants. Nouveauté, cette année, un village sportif sera présent et permettra à toute personne (qui ne participe pas au challenge) de venir s'initier à plusieurs activités. Ce village sera en libre d'accès. Tous les documents disponibles sur le site : <https://cros-centrevaldeloire.fr>

Contact : 06 11 47 46 69 ; alternant.cvl@franceolympique.com

ASSOCIATIONS à la une

Collecte nationale des restos du Coeur

Chaque année la Collecte Nationale des Restos du Coeur s'affirme comme un moment de solidarité pour continuer à offrir une alimentation plus diversifiée aux plus de 3000 personnes accueillies par les "Restos" au niveau du Département.

Disponible un peu, beaucoup, à la folie ; rejoignez nos équipes pour cette action de solidarité. Devenez bénévole pour participer à la Collecte Nationale des 3, 4 et 5 mars prochains.

Merci de vous inscrire :

- sur le site de collecte.restosducoeur.org

Vous serez rapidement contacté.

ON COMPTE SUR VOUS !

Braderie de Printemps

La Braderie de Printemps du Lions Club Agnès Sorel se tiendra du 16 au 19 Mars 2023 à la Halle Saint Bonnet. Comme d'habitude la vente se fera du jeudi au dimanche matin aux heures d'ouverture de la Halle et nous proposerons des vêtements de saison, en bon état et à petits prix. Le bénéfice des ventes sera affecté à nos œuvres sociales et à répondre aux demandes d'aide ponctuelle pour aider les familles.

16^e salon des artistes amateurs

« L'association Justices Pijolins » organise son 16^e salon des artistes amateurs le dimanche 5 mars, de 10h à 18h, préau de l'école des Pijolins - rue du 1^{er} régiment d'artillerie. Entrée gratuite.

Vanniers, décorateurs, photographes, peintres, céramistes, maquetistes, sculpteur métal, encadrement, figurines, brodeuses, dentellières... vous y attendent !

Brocante amateur

« L'association Justices Pijolins » organise sa 13^e brocante amateur le dimanche 26 mars, de 07h à 18h, rues du 1^{er} régiment d'artillerie et du parc.

2,50 euros ml.

Buffet - buvette sur place.

Inscriptions au 02 48 50 22 87 avant le 15 mars.

Exposition des ateliers de l'amicale du Val d'auron

Nous organisons une exposition des travaux de tous nos ateliers le samedi 25 mars 2023 de 10h30 à 18h salle du centre social place Martin Luther King à Bourges. Vous pourrez assister à des démonstrations d'ateliers. Une tombola est organisée au bénéfice de l'Amicale. Les lots sont confectionnés dans les ateliers. Les billets à 2€ sont à vendre dans les ateliers ou sur place le jour de l'exposition. Les tirages des lots se feront à



14h et à 16h. Vous pourrez venir prendre un thé, un café, une tisane, boire des jus de fruits et déguster des pâtisseries sans modération. L'Amicale compte 170 adhérents et propose de nombreux ateliers variés : 2 ateliers de broderie, 2 ateliers de patchwork, 2 ateliers de couture, encadrement, cartonnage, tricot, expression florale, mosaïque, scrapbooking, origami, atelier de peinture, vitrines miniatures, réfection de fauteuil tapissier, stage de relooking d'objets divers, transfert de plaques, stage d'abat-jours, atelier de recherches généalogiques mais aussi tennis de table, gymnastique douce, yoga, guitare et les pyramidioux proche du jeu pyramide ; le club mouche (pêche) est présent dans nos locaux. Venez nombreux nous vous attendons.

Blog : <https://amicalevaldauron.wordpress.com>

Tel : 06 99 69 07 24.

Concerts de gala de l'Harmonie de Bourges

Après le concert exceptionnel du 9 novembre dernier consacré aux 2 compositeurs Olivier Calmel et Oscar Navarro, l'Harmonie de Bourges vous propose ses concerts de gala le samedi 11 mars 2023 (20h) et le dimanche 12 mars 2023 (16h) à l'Auditorium du Conservatoire de Bourges. Ces concerts seront placés sous la direction de Serge CONTE et Olivier BOUGAIN. Schubert côtoiera des compositeurs du XX^e américain (J.Ch Barnes, E.Whitacre, A.Reed) suisse (F.Cesarini), espagnol (J.A Pina). Un voyage musical à n'en pas douter où la diversité des styles et donc la richesse des atmosphères seront au rendez-vous.

Tarifs : 10€ et 5€. Gratuit pour les moins de 10 ans et les élèves du Conservatoire sur présentation d'un justificatif.

Réservations : www.harmonie-bourges.fr et billetterie sur place avant les concerts (paiement par chèque et espèces).

Concert de jazz

Théâtre Jacques Cœur : dimanche 26 mars 2023 à 17h.

Absolument Jazz

Camille THOUVENOT METTA TRIO 6^e concert organisé par la Cie AFTER THE CRESCENT

"A l'écoute de cet album, je n'ai pas été surpris par la qualité de l'exécution instrumentale de Camille Thouvenot que je connais depuis quelques années et avec lequel j'ai eu l'occasion de jouer en duo lors d'une jolie rencontre. Dans ce premier disque en leader j'ai entendu une musique affirmée, un univers personnel foisonnant aux inspirations multiples mais parfaitement cohérent.

Je n'ai pas cherché à faire des comparaisons mais un nom m'est venu à l'esprit, Martial Solal, pour la maîtrise, la rigueur. Il s'agit ici d'une musique imaginée pour ce triangle magique, classique et historique, piano, contrebasse, batterie et il vaut mieux ne pas passer à côté de son projet. Dans ce trio le tissage entre les trois musiciens est très inventif. Le jeu de Christophe Lincontang est très juste et parfaitement à propos, celui de Andy Barron est en équilibre, d'une grande précision. Respect du langage, inspiration, sensibilité... Avec réussite, Camille Thouvenot et ses camarades, font grandement honneur aux trios qui ont marqué l'histoire de la Musique de Jazz".

- Henri Texier / All Night Movie Night
- Camille Thouvenot Piano / Direction
- Christophe Lincontang Contrebasse
- Andy Barron / Batterie

Pour tous renseignements : Cie AFTER THE CRESCENT
02 48 20 86 05 / 06 85 79 14 86 - afterthecrescent18@atc jazz.com

Concert de Fado

L'association « France Portugal 18 » vous propose pour la deuxième fois un concert de Fado, à 20h, le 1^{er} avril 2023, au Hublot : 64 avenue de la Libération à Bourges. Les billets sont à 20 euros pour les adhérents à l'Association « France-Portugal », les demandeurs d'emploi, les handicapés et les étudiants. Et à 26 euros pour les non-adhérents Et gratuits pour les enfants de moins de 12 ans.

Ils sont en vente :

- Soit en appelant le 07 63 73 03 60.

- Soit à partir de l'adresse : franceportugal18@outlook.fr

- Soit en vous rendant à la Maison des Associations, 28 rue Gambon à Bourges où nous assurerons des permanences de vente :

Dans le bureau Henri Sellier



- Les 11, 28 février 2023 de 14h à 16h
 - Les 15, 16, 22 et 23 février 2023 de 18h à 20h
 - Le 27 février 2023 de 16h à 18h
 - Le 1^{er} mars 2023 de 16h à 18h
 - Les 3, 7, 10, 14, et 15 mars 2023 de 18h à 20h
 - Le 18 mars 2023 de 14h à 16h
 - les 22 et 29 mars 2023 de 18h à 20h.
- Dans la Salle André Alciat
- Le jeudi 2 mars 2023 De 16h à 18h.
- Pensez à réserver vos places !
On vous attend nombreux !

Randonnée

Rando du Hameau organisée par « l'Association des Habitants du Hameau de Pierrelay » (AHHP) le dimanche 19 mars. Rendez-vous à l'écluse de Pierrelay 2 parcours : départ à 9h pour 12 km et départ à 10h pour 6 km.
Accueil café, ravitaillement et pot de l'amitié.
Participation libre sur place.
Inscription souhaitable :
hameau.pierrelay@gmail.com ou 06 62 32 33 84.

Activités de l'association des Amis des musées

• CONFÉRENCES

- Mercredi 1^{er} à 15h au muséum d'histoire naturelle « *L'astronomie et l'art de l'antiquité à la conquête spatiale du XX^e siècle* » par Alexis Drahos, Docteur en histoire de l'art, conférencier national.
- Mercredi 8 à 15h au muséum d'histoire naturelle « *Icones et orthodoxie* » par Katharina de Vaucorbeil, historienne de l'art, conférencière nationale
- Mercredi 22 mars à 15h au muséum d'histoire naturelle Cycle impressionniste n°1 : « *Frédéric Bazille, la jeunesse de l'impressionnisme* » par Marzia Fioriti-Biche, historienne de l'art, conférencière nationale

• VOYAGE

Mercredi 29 mars. Départ 8h. Place Séraucourt.
Prix : 90 Euros
Journée à Montluçon : matin : Visite du "MUPOP" -

déjeuner en commun dans un restaurant du centre-ville - après-midi : visite de la vieille ville.

* ATELIERS

- Cercle de Lecture
- Lundi 6 15h/17h salle Alain Fournier
- Atelier écriture
- Vendredi 17 15h/18h salle Alain Fournier

Euvrir

Manifestation artistique et expériences publiques
Une proposition du collectif Union Pragmatique avec les Aqua-châtelain.e.s
2 mars - 6 mai 2023

Formé il y a trois ans à Bourges, le collectif d'artistes Union Pragmatique, mène actuellement une réflexion sur les usages possibles des lieux d'exposition, sur l'économie de la production artistique et sur les manières de faire de l'art en dehors des espaces qui lui sont consacrés.

Le collectif a donc proposé à un groupe d'étudiant.e.s de l'École nationale supérieure d'art de Bourges de se joindre à lui pour s'emparer collectivement du Château d'eau - Château d'art pour le temps d'un atelier de 10 jours au mois de février.

Il ne s'agit donc pas de monter une exposition collective à partir de travaux déjà existants, mais d'employer dans un premier temps le Château d'eau comme point de rencontre et espace de création, avant de l'ouvrir au public le 2 mars, date à partir de laquelle seront visibles les réalisations des Aqua-châtelain.e.s. et d'Union Pragmatique.

Ouvertures nocturnes avec des lectures, conférences, DJ sets et autres moments conviviaux : Jeudi 2 mars de 18h à 23h - Vendredi 3 mars de 15h à 23h

Collation sur place
CHÂTEAU D'EAU - CHÂTEAU D'ART
Place Séraucourt, Bourges

Du mardi au dimanche 15h à 19h
Gratuit

Projet réalisé en partenariat avec l'ENSA Bourges et l'association Comité des Choses Concrètes avec le soutien de la ville de Bourges, de l'agglomération Bourges Plus, de la région Centre-Val de Loire et de

Bourges 2028 - Candidate Capitale Européenne de la Culture.

Lutte contre le mal logement

Lancement de la plateforme Histologe dans le département du Cher

À partir du 1^{er} janvier 2023, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous avez la possibilité de signaler les problèmes que vous rencontrez dans votre logement via la plateforme Histologe afin de vous faire accompagner au mieux dans leur résolution.

La direction départementale des territoires (DDT) du Cher, en charge de la gestion du guichet unique de lutte contre l'habitat indigne et de la non décence, déploie l'application Histologe, validée par le ministère de la transition écologique.

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Pour signaler votre situation de mal logement, il suffit de vous connecter gratuitement et à tout moment sur <https://histologe.beta.gouv.fr> à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone en vous laissant guider, pour décrire votre situation en termes simples, puis pour valider votre signalement. À l'issue de votre saisie, vous recevrez un courriel de confirmation avec un numéro de suivi.

La direction départementale des territoires a choisi cet outil pour développer et optimiser l'amélioration de l'habitat dans notre territoire.

Le guichet unique est également joignable à l'adresse électronique : ddt-pdlhi@cher.gouv.fr, ou par téléphone : 06 82 12 97 35.

Si vous souhaitez être accompagné dans votre démarche, vous pouvez aussi vous rapprocher de votre centre communal d'action sociale (CCAS).

Plus d'activités sur



MAJORITÉ

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, UN COMBAT DU QUOTIDIEN !

En politique, quand on s'engage, on veut agir ; et a fortiori, quand on est élu, on peut agir. Mais agir, c'est quoi ? Et pourquoi ? Et pour qui ? Voilà bien des questions et des enjeux qui occupent les élus locaux que nous sommes. Agir, c'est construire, organiser, lancer de grands projets... tout autant de dossiers dont la réalisation est palpable et se voit. Reconstruire des écoles ou une médiathèque, aménager une place ou des voies de circulation... voilà autant de projets concrets qui sont développés sur notre territoire et qui amélioreront concrètement le quotidien des habitants. Et puis, il y a tout l'immatériel sur lequel on se doit de travailler. L'un ne peut aller sans l'autre et les deux ne doivent surtout pas s'opposer ; il faut faire les deux en parallèle. Nous travaillons donc le fond et la forme.

Un engagement fort de notre équipe municipale est la lutte contre les discriminations, contre toutes les discriminations. Education, culture, transports, logement, emploi, sports... c'est dans la vie quotidienne que peuvent s'exercer les discriminations, lutter contre celles-ci est notre devoir d'élu local. Bourges ne faisant malheureusement pas exception, notre territoire est tout autant touché que les autres villes françaises. Néanmoins, nous avons fait le choix fort de ne pas nous résigner et en agissant sur le quotidien des citoyens, nous pouvons lutter contre toutes les discriminations visibles ou invisibles. La liste des discriminations est malheureusement sans fin mais il est important de mettre des mots pour pouvoir lutter contre les maux de notre société. Sexe, âge, identité de genre, handicap, origine sociale ou territoriale, orientation sexuelle, apparence physique, état de santé, situation économique... voilà autant

de causes de discriminations. Pour lutter contre celles-ci, nous nous engageons fortement à travers des actions de prévention, de sensibilisation et d'éducation.

Depuis notre élection, nous avons développé de nombreuses actions notamment en direction des plus jeunes. Ainsi, dès notre arrivée, nous avons développé l'appel à projets « Aux arts les enfants » qui permet le déploiement de projets culturels dans de nombreuses classes et donne accès aux enfants à la culture. Depuis cette année scolaire, sont aussi proposées des modules « Prévention citoyenne » auprès des CM2. Mais notre action est bien plus large pour toucher le plus grand nombre (petits et grands) et faire « sauter les barrières et les plafonds de verre ». En mettant en place un nouvel abonnement (à 1 € par mois) à la médiathèque dès la réouverture en mars 2023 ou en développant dès septembre 2023, la gratuité des transports collectifs urbains sur l'agglomération de Bourges Plus, ce sont des actions fortes qui doivent permettre au plus grand nombre d'ouvrir le champ des possibles. Beaucoup d'autres engagements sont portés par notre majorité (égalité femmes / hommes, citoyenneté, accessibilité...). En ce mois de mars qui verra notamment se dérouler la journée internationale des droits des femmes (8 mars) ou la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), il nous semblait important de mettre en valeur ces combats du quotidien.

Pour la majorité municipale

Céline MADROLLES – Maire-adjointe déléguée à l'éducation, au plan écoles et à la laïcité

OPPOSITION

PAS DE BOURGES URBAN TRAIL, PAS DE FOULEES DE BOURGES...

En septembre 2021, nous avons attiré l'attention ici, ainsi qu'au conseil municipal, sur le problème du bénévolat. En suggérant de le valoriser et le développer, nous avons fait plusieurs propositions : stand du bénévolat à la fête des associations, journée du bénévolat en mairie, listing de bénévoles.

Aucune de nos propositions n'a été retenue par le Maire. On pourrait le comprendre si le Maire avait mis en place autre chose. Mais le constat est sans appel : RIEN n'a été fait ! Pire : le Maire et son équipe imposent désormais aux associations de payer des prestations municipales pour lesquelles elles ont toujours été exonérées. Alors qu'ils augmentent sans problème les indemnités de représentation du Maire...

Le bénévolat traverse une crise sans précédent. Une crise suffisamment importante pour que le Maire y apporte, à défaut de solutions, une vraie aide aux associations, au lieu de leur enfoncer la tête sous l'eau. Financièrement, nous avons proposé la mise en place de Société d'Economie Mixte Opérationnelle (partenariat).

Nous saluons le travail et le courage de tous les bénévoles berruyers, encore plus lorsque l'on constate l'intérêt que le maire leur porte. Et concernant les deux événements majeurs que sont les Foulées et le Trail, nous donnons rendez-vous en 2024 !

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com

Est-ce raisonnablement le rôle d'un maire d'offrir, au mépris de la neutralité du service public, une demi-journée de grève, payée, aux salariés de la commune pour les pousser à manifester contre la réforme des retraites alors que dans le même temps il cherche à faire des économies de personnels tous azimuts (fermeture des musées, ouverture très réduite des piscines,...) au mépris de la continuité et de la qualité de ce service public. Choisir de se mettre en grève et de manifester est un acte respectable que peut prendre seul chaque citoyen. Ce cadeau était-il une manière d'infléchir sa politique sociale qui semble ne pas faire l'humanité parmi les employés municipaux ?

Elisabeth Pol - Ludwig Speter-Lejeune • Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

La fin des promesses !!!

Le principe de réalité des finances publiques doit conduire l'équipe municipale à opérer des choix, non seulement au titre des dépenses de fonctionnement mais surtout et avant tout au niveau des dépenses d'investissement pour les 3 années à venir.

C'est en quelque sorte, la fin des promesses qui ont largement agrémentées le discours ô combien communicant de Monsieur le Maire de BOURGES, et le début d'une période incertaine sauf à afficher clairement et en toute transparence des renoncements qui feront inéluctablement des déçus au sein de la population berruyère.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr

LES DATES CLÉS

- **1975** : cours à la faculté des Sciences Paris VII avec DEA de biochimie génétique et cours au sein de l'École Internationale de théâtre Jacques Lecoq
- **1978** : installation à Bourges
- **septembre 1984** : ouverture d'un atelier théâtre à l'école des Gibjoncs
- **juin 1996** : date de création de l'association Loi 1901, L'Atelier Théâtre des Gibjoncs
- **mai 2022** : spectacle La Petite Fadette, avec l'atelier Adultes et spectacle L'Envol des corbeaux, sur la Pologne, avec l'Atelier Jeunes, au Théâtre Jacques-Cœur
- **décembre 2022** : spectacle de Noël, La croisière d'Ulysse, avec tous les comédiens, au Théâtre Jacques-Cœur
- **depuis janvier 2023** : préparation des prochains spectacles sur la culture éthiopienne : L'Évolution avec les adultes et La Reine de Saba avec les jeunes



NADINE LARCHER,
LE FÉMINISME THÉÂTRAL... AU QUOTIDIEN

Nadine Larcher est la fondatrice de l'Atelier Théâtre des Gibjoncs. À l'aube de la journée internationale du 8 mars dédiée aux Droits des Femmes, retour sur le parcours d'une passionnée.

" Je suis issue d'une famille du sud de la France, avec tout ce que cela implique de pré-supposés sur ce que doit faire ou être une fille donc, très tôt et assez naturellement, je me suis démarquée (sourire). " Cette volonté de l'enfance sera la "marque de fabrique" de Nadine Larcher, fondatrice de l'Atelier Théâtre des Gibjoncs. Première étape de son "émancipation", des études scientifiques avec un DEA de biochimie génétique à Paris VII et un diplôme d'océanographie. Sa jeunesse signe aussi un goût certain pour le théâtre. Élevée dans un milieu où le culturel tient toute sa place, "à la maison passaient de nombreux artistes comme le sculpteur César ", Nadine Larcher se nourrit aux mots et à la scène. " Je suis tombée dans le théâtre vers mes douze, treize ans, se souvient-elle. Avec mes amis du collège, je me produisais en public dans mon village de Trans-en-Provence, on jouait Molière, Labiche, Anouilh... et je me passionnais déjà beaucoup pour le théâtre grec. " Son père aura également la bonne idée de construire un petit théâtre dans la maison familiale où elle aime raconter "ses" histoires.

"... JE NE PEUX "FONCTIONNER" ET TRANSMETTRE QUE LORSQUE JE SUIS PASSIONNÉE..."

Retour à la carrière professionnelle... De 1976 à 1978, dans le cadre d'une coopération culturelle en Algérie, elle enseigne à la faculté des sciences de Constantine. En 1978, elle s'installe à Bourges où elle élève ses trois filles, Sophie, Julie et Sarah. " C'est un pan de la vie de femmes qu'on occulte parfois mais cela compte ! " Une proposition de poste comme professeur de sciences naturelles en collège ne la convainc pas à reprendre le chemin de la classe. " Ce n'était pas ma matière de prédilection et comme je ne peux "fonctionner " et transmettre que lorsque je suis passionnée, j'ai préféré me consacrer, de 1978 à 1984, à un autre de mes centres d'intérêt, l'artisanat avec la fabrication de marionnettes et de santons. " À l'issue, elle commence à intervenir "théâtralement" dans le cadre d'un atelier à l'école des Gibjoncs... La suite, on la connaît, avec des spectacles publics - dont quinze ans en partenariat avec la Maison de la culture de Bourges - et la création officielle, en 1996, de l'association l'Atelier Théâtre des Gibjoncs. Depuis, au sein des sections jeunes et adultes de l'ATG, elle ne cesse, avec cette même volonté des débuts, de suivre son credo : la diffusion populaire de la culture et l'ouverture aux autres.

UN ENGAGEMENT PAR LE CHOIX DES PERSONNAGES ET DES SUJETS

Chaque séance de travail avec ses "élèves" en est la preuve. " Nous comptons douze adultes à partir de 18 ans et trente jeunes âgés de 10 à 17 ans avec, pour ces derniers, un travail thématique mené en alternance sur les pays et cultures étrangères, nationales et intercontinentales. " Le but ultime de tous demeure la représentation devant un public avec spectacle commun, à Noël. Et la cause des femmes, dans tout ça ? " Je ne suis pas une militante comme on l'entend généralement, cependant je trouve très bien tous ces combats pour la reconnaissance et la défense des femmes... Pour ma part, je dirais que je mène mon engagement au quotidien notamment par le choix des sujets et des personnages mis en lumière dans les ateliers. " Exemple, l'ATG a créé autour du Japon, du Brésil, de la Pologne, de l'Iran, " j'ai, à ce titre, fait venir une danseuse iranienne", mais aussi autour de George Sand...

LA LÉGENDE DE LA REINE DE SABA

Prochain "challenge" du groupe Jeunes, la culture éthiopienne et la légende de la Reine de Saba, personnage précurseur s'il en est dans l'Histoire des femmes. Comme toujours, pour préparer "le terrain", les adolescents ont échangé et improvisé sur le thème s'appuyant sur les recherches effectuées par la metteuse en scène... " Ensuite, je prends la plume pour l'écriture du récit et nous plongeons, tous ensemble, dans un monde et une culture que l'on ne connaît pas et dont nous nous enrichissons, mais qui nous permet aussi de nous découvrir les uns, les autres. " Justement, au gré de ses "aventures" théâtrales, a-t-elle vu évoluer le rapport au féminin ? " Je pense que les choses changent, par exemple, c'est peut-être un détail, mais maintenant les garçons n'hésitent plus à jouer des rôles de femmes dans la distribution... Je crois sincèrement que dans la nouvelle génération, les deux sexes s'acceptent de plus en plus, tels qu'ils sont, dans leurs différences. " La culture, toujours, comme une avancée sociale... et sociétale !